

Mosquée de Metz : la France finance les musulmans mais pas les bouddhistes qui n'embêtent personne...

écrit par Jules Ferry | 31 juillet 2019



Le permis de construire de la grande mosquée de Metz vient d'être signé par la municipalité

Clientélisme manifeste

La Moselle et l'Alsace sont dans une situation d'exception par rapport à la loi de 1905 : sous annexion allemande depuis 1871, elles ont conservé leur droit local autorisant le financement des cultes reconnus. Certains responsables politiques militent pour étendre ce statut à l'islam et, dans l'attente, ne se sont pas privés de subventionner des mosquées sur fonds publics, comme M. Grosdidier, patron LR de la Moselle, qui a intégralement financé celle de Woippy par les fonds de l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine).

Depuis leur arrivée à la tête de la ville à la faveur des divisions de la droite locale, les socialistes ont tout fait pour que Metz ait sa grande mosquée :

- ils ont poussé à la négociation les différentes communautés musulmanes de Metz, souvent antagonistes
- ils ont soutenu la création de l'Union des associations cultuelles et culturelles des musulmans de Metz (UACM), hébergée dans un local municipal, inauguré en présence des ténors de la droite messine, les députés Jacquat et Zimmerman
- **Bail à 15€/an pour 12000m2** (= subvention déguisée, beau cadeau !)
- **Minaret de +32m,**
- Bétonnage d'espaces verts, financement étranger opaque, femmes discriminées...

Les bouddhistes en France : ils n'embêtent personne

Le bouddhisme, dont l'implantation en France est récente, reste encore à la recherche de lieux de culte.

La France compte aujourd'hui environ 1 million de bouddhistes, dont les deux tiers sont d'origine asiatique selon l'Union bouddhiste de France (UBF).

Créée en 1986, l'UBF est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 qui représente l'ensemble de cette communauté religieuse, et tient à faire savoir que *« les fidèles bouddhistes apprécient le système laïque français comme garant des libertés fondamentales de pensée et de religion »*.

Comme l'indique la présidente de l'UBF *« cette communauté a connu en France deux périodes de croissance, dans les années 1960 puis dans les années 1980 et 1990, en raison de vagues d'immigration en provenance de pays du sud-est asiatique comme le Vietnam, le Cambodge et le Laos »*. **Plus largement, le bouddhisme fédérerait aujourd'hui en réalité, selon l'UBF, environ 5 millions de « sympathisants »**, c'est-à-dire des personnes s'intéressant au culte et assistant à des rencontres autour du bouddhisme mais sans s'en revendiquer.

Le ministère de l'Intérieur évalue actuellement à près de **380 le nombre de pagodes et de lieux de culte bouddhistes sur le territoire national**, un chiffre confirmé par l'UBF.

Contrairement aux musulmans auxquels on déroule le tapis rouge en France, **les bouddhistes se disent victimes de refus de mise à disposition de locaux de la part des collectivités territoriales**. Source [Sénat](#)

On leur refuse même une simple location de salle !

La présidente de l'UBF cite l'exemple **d'un refus de location de salle** opposé **par la mairie du XII^earrondissement de Paris :**
« Nous n'avons ni les moyens financiers ni la volonté d'engager des actions en justice ».

Aujourd'hui, selon l'UBF, **le financement des lieux de culte bouddhistes passe essentiellement par les dons des fidèles, les legs aux associations et les emprunts auprès des particuliers.** En effet, la solvabilité des associations cultuelles bouddhistes ne leur permet pas d'emprunter auprès des banques. Une situation qui ne va pas s'améliorer dans les années à venir en raison du vieillissement de la communauté, qui fait anticiper un déclin du financement à travers le canal des dons. La présidente de l'UBF remarque à cet égard que *« les jeunes générations se sont détachées de la religion et prennent leurs distances par rapport à la vie de la pagode, même si les cérémonies importantes, comme les mariages, restent un aspect essentiel de la vie de la communauté ».*

La communauté **bouddhiste** de France bénéficie également de dons de personnes privées étrangères, mais pas de dons d'États étrangers. **Les circuits de financement de l'étranger vers la France sont ainsi fondés sur des liens directs entre communautés.** La pagode de Bussy-Saint-Georges, en Seine-et-Marne, qui est actuellement le plus grand édifice cultuel bouddhiste d'Europe et qui a ouvert en juin 2012, a été

financée à 80 % par un ordre monastique taiwanais et à 20 % par les dons des fidèles, pour un montant total de 16 millions d'euros. La pagode du Bourget, en Seine-Saint-Denis, a également été financée en partie par les dons de fidèles du sud-est asiatique.

Un exemple, la Pagode de Moissy-Cramayel (77)

Wat Thammaphatip : littéralement « temple de la lumière ». Tel est le nom du château de Lugny, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), depuis qu'il a été racheté en 2000 par l'Association internationale thaïe des bouddhistes en France (AITBF) pour devenir un vaste temple figurant sur le site de l'ambassade royale de Thaïlande. Une brochure bilingue explique, documents notariés à l'appui, comment **l'association a obtenu, puis totalement remboursé en 2008, un prêt de 587 000 € du Crédit coopératif.**

Auparavant, le Château de Lugny servait alors à la fois de centre de vacances à de jeunes Nord-Africains et de mosquée. Il était dans un état déplorable.

-le parc est ouvert à toute personne en journée, c'est un lieu très calme.

-le visiteur a l'impression d'une totale liberté (chiens bienvenus)

-le restaurant est très convivial

-lors de la coupe du monde de football, les moines réunis dehors devant le téléviseur soutenaient chaleureusement la France

-lors des fêtes, chacun est le bienvenu. Tout le tour du parc est pavoisé de drapeaux Français !(des centaines)

-systématiquement, des drapeaux Français flottent à l'entrée du parc

-le temple ne reçoit rien de la mairie et ne demande rien à personne. Le fonctionnement vient des fidèles (contrairement

aux musulmans sous couvert de culture)